

VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE **TPE**

Très Petite Entreprise - Moins de 11 salarié-e-s

**LES ÉLECTIONS TPE VOUS CONCERNENT
DU 22 MARS AU 6 AVRIL 2021**



DÉMOCRATIE



SOLIDARITÉ



ÉMANCIPATION



INDÉPENDANCE



AUTONOMIE

VOTEZ POUR LE PREMIER SYNDICAT DE FRANCE

Pour la branche EPI

La CFDT a récemment obtenu

Un accord sur l'activité partielle de longue durée

Afin d'éviter les suppressions d'emplois et de préserver au maximum le pouvoir d'achat.

Des avancées en faveur de l'égalité professionnelle

Avec, pour le congé parental, sa prise en compte à 100 % pour l'ancienneté et le report des congés payés au retour.

Une amélioration du pouvoir d'achat

Avec une augmentation des minima de 2,5 % au 1er septembre 2019 et de 1,8 % au 1er juin 2020.

La CFDT revendique

L'encadrement du télétravail

Car l'essor de cette pratique et de l'enseignement à distance rend nécessaire une régulation.

L'égalité professionnelle femmes/hommes

Avec l'obtention de nouvelles avancées en faveur des femmes (rémunération, accès aux postes à responsabilité...).

Une meilleure protection sociale

Avec le maintien de la couverture complémentaire santé et prévoyance pour les salarié-e-s placé-e-s en activité partielle.

**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**
ÉLECTIONS TPE



Espace élections

Fep-CFDT : Formation et Enseignement privés

www.fep.cfdt.fr